

# Directeur d'établissement privé d'enseignement et de formation

RNCP31189 · RNCP · Publiée

## L'essentiel

|                         |                            |
|-------------------------|----------------------------|
| Niveau de qualification | Niveau 6                   |
| Code(s) NSF             | 333p                       |
| Formacode(s)            | 44549                      |
| Code(s) ROME            | K2103                      |
| Type d'enregistrement   | Enregistrement sur demande |
| Date d'échéance         | 07/08/2023                 |

## Certificateur(s)

UNION NAT RURALE EDUCATION PROMOTION · SIRET : 78441293400027

## Résumé de la certification

### OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

### ACTIVITÉS VISÉES

Le directeur d'établissement (ou le cadre assurant la direction d'un secteur d'activité) est responsable de la gestion globale de l'établissement. Pour ce faire, il impulse, définit, organise, évalue, adapte les activités associées à six domaines d'activités. Il rend compte de sa gestion à l'Association ou à l'Organisme Gestionnaire ainsi qu'aux autorités de tutelle. Le directeur d'un établissement d'enseignement, d'un CFA ou/et d'un centre de formation continue a la responsabilité :

- du pilotage économique et financier
- de la gestion administrative,
- de la gestion des ressources humaines,
- de la gestion pédagogique,
- de la vie scolaire et l'éducation,
- des relations avec l'environnement.

Il représente l'autorité hiérarchique, il anime et coordonne l'activité pédagogique.

Animateur du développement, il est l'interlocuteur des partenaires extérieurs (familles, professionnels, administration et collectivités territoriales).

Il conçoit, anime et évalue le projet d'établissement.

### COMPÉTENCES ATTESTÉES

Capacités attestées :

Le directeur contrôle le fonctionnement de son établissement. Il vise une situation financière maîtrisée. Il en est responsable du fonctionnement administratif. Il conduit la politique pédagogique, éducative et d'insertion professionnelle pour les apprenants. Il pilote la politique de communication et de développement de l'établissement.

## Blocs de compétences

## RNCP31189BC01 — Pilotage pédagogique, éducatif et de l'insertion professionnelle

### LISTE DE COMPÉTENCES

Description :

piloter les politiques pédagogiques et éducatives d'un établissement d'enseignement privé.

- le pilotage pédagogique
- le pilotage de la vie scolaire, de l'éducation et de l'insertion professionnelle

Modalités d'évaluation

Présentation d'un projet stratégique à l'issue d'un diagnostic devant un jury d'évaluation.

## RNCP31189BC02 — Développement, promotion et communication de l'établissement

### LISTE DE COMPÉTENCES

Description :

promouvoir, communiquer et à développer un établissement d'enseignement privé

- de la promotion et de la communication de l'établissement
- du développement de l'établissement

Modalités d'évaluation

Présentation d'un mémoire illustrant un projet stratégique de communication et de développement devant un jury d'évaluation.

## RNCP31189BC03 — Gestion d'un établissement privé d'enseignement

### LISTE DE COMPÉTENCES

Description :

gérer de façon réglementaire et cohérente l'établissement d'enseignement privé :

- gestion administrative de l'établissement
- pilotage économique et financier
- gestion des ressources humaines

Modalités d'évaluation

Présentation d'un portefeuille de compétences devant un jury d'évaluation.

## Secteur d'activité et type d'emploi

### SECTEURS D'ACTIVITÉS

Etablissement privé d'enseignement, centre de formation continue ou centre de formation d'apprentis.

### TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Direction ou adjoint de direction d'un établissement privé d'enseignement et de formation agricole.

### RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Ce titre est délivré de façon concomitante à l'attestation de qualification exigée des directeurs d'établissements d'enseignement agricole privés mentionnés à l'article 4 de la loi n°84-1285 du 31/12/84 (art. L813-8 du Code Rural).

## Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

|                                   |                                                                                  |
|-----------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|
| Projets de recrutement (BMO 2026) | 106                                                                              |
| Jugés difficiles à recruter       | 68 %                                                                             |
| Emplois saisonniers               | 0 %                                                                              |
| Familles professionnelles (FAP)   | W0X91 — Directeurs d'établissements du secondaire ou du supérieur et inspecteurs |

## Voies d'accès

### MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, VAE

### PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

### COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, VAE

2 salariés directeurs d'établissement,

le président de l'UNREP,

2 représentants du ministère de l'agriculture et de l'alimentation (employeur)

1 personne qualifiée experte issue du salariat.

## Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 07/08/2023

---

## Liens avec d'autres certifications

### ANCIENNES VERSIONS

RNCP11538

## Pour plus d'informations

### LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Contact e-mail : [unrep@unrep-edu.org](mailto:unrep@unrep-edu.org)

<http://www.unrep-edu.org>

### Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/31189/>